



Abomey-Calavi, le ...16.../...09.../2025

LE MAIRE

N° 21/165/C-AC/C-CAB/SP.

COMMUNIQUÉ

Le Maire de la Commune d'Abomey-Calavi informe la population que, dans le cadre de son engagement en faveur de la jeunesse et en collaboration avec l'Institut Universitaire "West African Union", il met à la disposition des nouveaux bacheliers des séries A, B, C, D, E, F3, F4 ainsi que des titulaires de DT, 1000 demi-courses de formation réparties dans les filières suivantes :

FILIÈRES	NOMBRE DE DEMI-BOURSES	COÛT RESTANT À LA CHARGE (après déduction de la demi-course)
Gestion de l'Environnement	50	200.000 F CFA
Microbiologie	100	200.000 F CFA
Analyse Biomédicale	100	200.000 F CFA
Génie Civil	50	200.000 F CFA
Systèmes Informatiques & Logiciels	200	200.000 F CFA
Banque, Finance & Assurance	50	200.000 F CFA
Finance, Contrôle & Audit	50	200.000 F CFA
Management des Ressources Humaines	50	200.000 F CFA
Communication d'Entreprise	100	200.000 F CFA
Transport & Logistique	50	200.000 F CFA
Secrétariat Bureautique	50	200.000 F CFA
Marketing & Action Commerciale	100	200.000 F CFA
Communication & Médias	50	200.000 F CFA



Les inscriptions se font au secrétariat de l'Institut Universitaire "West African Union" ou à la Mairie d'Abomey-Calavi.

NB :

- Les bénéficiaires des demi-courses auront 200.000 F CFA de scolarité à leur charge, quelle que soit la filière choisie.
- Les termes de paiement sont très souples : possibilité de régler en une ou plusieurs tranches.
- Aucun faux frais supplémentaire ne sera payé.

L'objectif essentiel visé par ce projet est d'accompagner et de soulager les parents des nouveaux bacheliers par rapport aux dépenses liées aux études universitaires de leurs enfants. Il n'y a pas de limite d'âge ni de mention exigée.

Composition du dossier:

- Une demande adressée au Maire précisant la filière choisie et la série du Bac ou DT obtenu.
- Une fiche d'inscription à retirer et à remplir sur place à la Mairie.
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Une copie de l'acte de naissance.
- Une copie légalisée du relevé de notes du BAC ou du DT.

Modalités de dépôt :

- Période : du Lundi 18 Août 2025 au Mercredi 13 Octobre 2025.
- Horaire : tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h.
- Lieu : Cabinet du Maire, 1er Étage, auprès de la Secrétaire du Chef de Cabinet.

⚠ Les candidats doivent avoir la capacité de payer leur part de la scolarité en une ou plusieurs tranches.

📅 La prochaine rentrée universitaire est prévue pour le 13 Octobre 2025.

☎ Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le 01 44 33 11 11.



Angelo Evariste AHOUANDJINOU